

Le CSE du réseau régional de France 3 s'est réuni les 26 et 27 février à Paris et s'est ouvert, comme d'habitude, avec les liminaires des organisations syndicales. Liminaires qui, tous, abordaient le sujet d'actualité pour le réseau : la régionalisation... Un retour en arrière pour les antennes régionales, puisque la direction nationale semble se souvenir maintenant de la vocation première du réseau : faire de la proximité, parler aux habitants et des habitants des territoires (lire notre liminaire [ici](#)).

Situation générale du réseau : ce que nous dit la directrice du réseau régional

Municipales et débats en région (287 débats en tout !) : Ces débats permettront aussi de mesurer l'audience de ce type de programme en région et en soirée, afin d'en tirer des enseignements pour la mise en œuvre de la régionalisation.

A Noter : le réseau a obtenu un budget provisoire, pour les élections, équivalent à 15 ETP + 60 000 euros par antenne.

Le réseau et la discipline : plusieurs enquêtes ou procédures sont en cours dans différentes antennes ; la direction exprime sa détermination à aller au bout des procédures, dans le respect de l'équité, et à restaurer les collectifs concernés.

Les discussions à venir avec les partenaires sociaux : la direction souhaite, avec les organisations syndicales, recenser les compétences nécessaires dans les antennes, en se donnant le temps pour discuter des métiers.

Elle prévoit des ateliers partout, en avril, pour permettre aux salariés de proposer des contributions aux programmes dans le cadre de la régionalisation. Ensuite, après évaluation des propositions et des moyens nécessaires et disponibles, la direction souhaite engager des négociations sur les métiers dans le réseau régional.

⇒ Interpellée par la CFDT sur l'implication, dans l'explication des projets de l'entreprise, des cadres de proximité dans les antennes, la direction assure qu'ils doivent pleinement remplir leur mission et surmonter, eux aussi, leurs réticences et inquiétudes ; tous les salariés, donc les cadres aussi, doivent sortir de leur « zone de confort »...

La régionalisation

Mise au point de la direction du réseau : régionalisation ne signifie pas abandon des éditions d'info nationales, des éditions régionales, des éditions locales ; on ne sacrifie rien... On ne mutualise pas, donc ? La direction ne répond pas vraiment à cette question, mais souligne qu'elle espère que, d'ici à 2022, et notamment le soir, l'info régionale et locale sera plus importante en temps qu'elle ne l'est aujourd'hui.

2022, c'est l'objectif. D'ici là... Chaque région à son rythme, dit la direction, une régionalisation à la carte, donc.

Dès septembre, le modèle sera inversé : des cases verrouillées et réservées au national seront déterminées, toutes les autres cases pourront être prises par les antennes qui le souhaitent. Les budgets des cases nationales seront redéployés, la direction dit se battre pour obtenir des lignes budgétaires supplémentaires pour permettre la régionalisation.

Des ateliers auront lieu dans toutes les antennes et locales en avril, pour « produire » des idées. Ils sont ouverts à tous les salariés, ils sont transparents, et leur organisation est confiée aux directions régionales. Fin avril, les antennes doivent avoir bouclé les propositions : ce qu'on fabrique et comment. Chaque salarié aura un retour sur ses propositions : projet retenu, refusé, pourquoi, ajustement du projet, etc.

Les ateliers seront organisés par les DR, animés par des cadres, des binômes, par ceux qui le veulent bien... Quoiqu'il en soit, les animateurs devront produire des compte rendus exhaustifs, qui devraient atterrir sur le bureau de la directrice du réseau ; la composition des ateliers doit être transparente, et chaque salarié ayant formulé une proposition de contribution aux programmes par écrit aura une réponse quant à la suite donnée à sa proposition... ceci pour que ces ateliers soient de vrais endroits de proposition et de réflexion.

⇒ La CFDT insiste sur ce point, parce que les salariés ne viennent pas pour beurrer les sandwiches ! Et nous précisons que les ateliers doivent être planifiés sur du temps de travail, si on veut que TOUS les salariés qui le souhaitent puissent y participer.

⇒ Rappelons que les salariés du réseau sont fatigués par la multiplication d'ateliers participatifs, d'apéros web, de plateaux repas – réunions de service, ou de petits déjeuners – présentation de grille... au cours desquels, ces dernières années, ils ont été invités à s'exprimer sans être entendus.

Les simulacres de management participatif, d'entreprise « agile », de co-construction, nous ont tous épuisé, voire démotivé. Et nous n'oublions pas que, même si on nous laisse croire que nous pouvons tenir le volant le temps d'un atelier, c'est la direction qui conduit... et qui décide, seule, de la direction à prendre !

Les récentes études qualitatives sur le réseau nous apprennent que les TV spectateurs attendent des chaînes régionales

- de l'info régionale
- des directs de sport
- de la culture, du patrimoine, de la découverte
- des rencontres et des découvertes de lieux qu'on ne voit pas ailleurs.

La direction du réseau assure qu'elle laisse la main aux directions régionales pour ce qui est de la conception des programmes. Les DR sont libres de leurs choix et d'imaginer les déclinaisons des projets en TV, pour le web, en multi support.

Oyez, braves gens, la TV régionale ne se fera plus depuis Paris, qui n'imposera pas un moule commun aux 13 chaînes régionales.

⇒ Notons tout de même que pour les élections municipales à venir, c'est la direction du réseau qui a imposé la charte d'habillage, et qui a choisi de fabriquer les soirées électorales dans les studios JT partout. Paris va devoir apprendre à laisser les Régions prendre les décisions...

Via Stella (Corse) et NoA (Nouvelle Aquitaine) : ces deux chaînes, différentes de France 3 Corse et de France 3 Nouvelle Aquitaine doivent-elles s'installer sur le canal 3, pour remplacer F3 Corse et F3 NAQ ? L'idée peut-être contreproductive, notamment pour F3 Corse, puisque son remplacement par Via Stella (qui fait plus d'audience) lui ferait perdre sa propre audience ; l'intérêt de garder deux chaînes distinctes en Corse est de pouvoir cumuler les deux audiences... Concernant NoA, il est un fait que tous les produits diffusés ne sont pas transposables sur France 3 NAQ, parce que fabriqués selon des processus qui ne sont pas ceux de FTV. La direction réfléchit donc...

Premier chantier pour les 13 chaînes régionales : les matinales. La grille de base de ces chaînes sera construite uniquement avec des produits régionaux - pas nécessairement des produits de proximité ! (euh... vous vous souvenez peut-être... mais « Plus belle la vie », tourné à Marseille, nous avait été vendu par le PDG de France 3 de l'époque, Rémy Pflimlin, comme un programme régional !) - avec un objectif : améliorer l'audience des cases matinales, dont l'audience est aujourd'hui très basse. Le but est donc de faire mieux...

Les matinales et les modules « Eden » : la direction justifie le recours à ces modules fabriqués par un producteur extérieur, Eden, par la « pleine activité » dans certaines antennes, qui empêche une fabrication en interne.

⇒ La direction peut-elle se féliciter d'assurer la « pleine activité » dans les antennes ? Selon nous, certainement pas : c'est bien elle qui, en réduisant les ETP, a artificiellement assuré la pleine activité de ceux qui restent, voire la sous-activité de certains, dont les équipiers ont disparu (par ex. les OPV en équipe légère quand il n'y a plus d'OPV pour tourner !) ... Pleine activité artificielle qui justifie donc, aujourd'hui, l'externalisation de certains éléments de programme.

Les Contrats d'Objectif et de Moyens (COM) avec les Régions : la direction explique que l'argent issu de ces COM ne peut pas financer directement nos programmes, nous ne pouvons pas l'utiliser pour fabriquer nous-même. Ces budgets servent à acheter des produits, ils ne peuvent pas se substituer à la redevance, qui nous finance. Cela dit, tant que la liberté éditoriale des antennes est assurée, rien n'empêche les DR de signer des COM avec les Régions.

Autres partenariats envisagés, dans l'idéal et dans l'absolu : la création de médias globaux TV - radio - web régionaux avec France Bleu, et avec la presse quotidienne régionale... A l'horizon 2022.

Gestion et organisation des viviers cadres et métiers « en tension »

Nathalie Dené, responsable de la ligne managériale, et Olivier Godard, DRH du réseau, entrent en piste...

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Potentiels
Question
Compétences
Réfléchir
Agile
Mouvement
Envie
Développement
Ecosystème
souhaits

Alors... les viviers... n'existent plus. Ou plutôt, ils existent mais pas pour tout le monde. Et pas tout le temps. Mais en même temps, des salariés sont inscrits dans les viviers. Et tournent dans les antennes du réseau. Alors que d'autres n'y sont pas mais tournent quand même.

Il y a théoriquement deux viviers : celui des cadres journalistes, celui des métiers « en tension » (scriptes). Mais seul le vivier cadres journalistes vit encore : plus besoin de vivier « scriptes », puisqu'on nous dit faire travailler d'abord les scriptes « CDD réguliers » : un vivier quand même, non ?

Les inscrits dans le **vivier cadre journalistes** sont en mouvement. Dans tout le pays, vers les fonctions de rédacteur en chef et RCA (rédacteur en chef adjoint). Ils sont donc agiles (France Télévisions se veut, si vous ne le saviez pas, entreprise agile...), doivent apprendre à vivre dans un écosystème propre à l'encadrement (c'est quoi ?), parce qu'ils en ont envie et exprimé le souhait, ils développent des compétences en faisant le bouche trou dans les rédactions, de Brives à Lille en passant par IDF ou Nantes... Une semaine ici, 15 jours là-bas, parachutés dans des rédactions et d'édition dès le premier jour.

Ce vivier, beaucoup en jouent le jeu. Pas tous. En effet, on peut s'en passer – surtout quand on est journaliste au national, France 3 ou France 2. Mais, nous assure la direction, il est faux de penser que ces journalistes du « non vivier » issus du national seraient privilégiés quand il s'agit de combler les postes d'encadrement. C'est pourtant l'impression qu'ont beaucoup de journalistes du « vrai vivier », issus des régions : pour tourner, ils font l'affaire, pour obtenir un poste d'encadrement, c'est moins sûr.

D'autant que n'entre pas qui veut dans ce vivier ! Il faut être détecté, lors de l'entretien annuel, passer un entretien avec le DRH, avoir un avis favorable du directeur régional... Ensuite, pensez-vous, il y a la formation, le cursus « management de proximité », avant d'intervenir dans les rédactions du réseau... Et bien non. Pas de formation en amont, mais on réfléchit à un cursus light intégrant des modules « écosystème du manager », « se mettre en mouvement en tant que manager », « retour d'expérience »... On y pense, donc. On se questionne, aussi. Faut-il tester les candidats au vivier dans leur propre rédaction avant de les envoyer en mission ? Faut-il d'abord les faire travailler en doublure ? On réfléchit.

⇒ Mais il va falloir réfléchir vite, il y a urgence. Les encadrements des rédactions n'échappent pas à l'augmentation de l'absentéisme pour maladie, ils prennent des congés, partent en retraite. La direction travaille sur ce qui peut empêcher certains à franchir le pas et à demander à intégrer ce vivier : le salaire ? Les conditions de travail ? La mobilité prônée pour obtenir un poste d'encadrement (pas pour tous, notons-nous tout de même...) ? La direction pense à abandonner l'idée de mobilité, pour féminiser l'encadrement...

⇒ Nous faisons aussi remarquer que parfois, les détachements de journalistes du vivier dans d'autres rédactions sont empêchés ; la direction nous dit pourquoi : les remplacements suite aux détachements de moins d'un mois ne sont pas refacturés, ils sont donc supportés par le BRI d'origine. Une aberration contreproductive, à nos yeux !

A noter :

- quelques CDD sont inscrits dans le vivier... Et la direction est vigilante sur leur parcours... !?
- l'inscription dans le vivier n'est pas obligatoire pour être nommé dans l'encadrement !?
- Les journalistes du « vieux vivier » d'avant 2017 ont été repérés : les rédacteurs en chef se sont chargés d'informer Nathalie Dené de l'existence, dans leur rédaction, de ces « potentiels » du vivier... La direction espère que personne n'a été « perdu » en route !

⇒ Pourquoi ne pas créer un **vivier de cadres techniques** ? Difficile, nous répond-on : certains postes demandent des compétences tellement spécifiques qu'il n'est pas possible de les acquérir si on n'exerce pas la fonction. Les cadres IMG ou les organisateurs d'activité, par ex. Ce à quoi nous répondons, sur ce dernier profil, qu'il serait peut être judicieux de « détecter » le « potentiel » des assistantes à l'UOA, qui connaissent le règlementaire et les logiciels !

Quant au vivier des professions en tension (par ex. scriptes, vidéos, JRI): en réalité, il n'existe pas. Les directions régionales puisent dans le listing des CDD réguliers ou demandent que les personnes dont elles ont besoin soit inscrites dans la base du personnel CDD, sous condition de respecter les seuils de collaboration.

Les élus alertent. Et ce n'est pas la première fois – sur la difficulté à remplacer les scriptes, et demandent que des formations soient lancées. La direction ne semble pas intéressée, elle a LA solution : créer une Compétence Complémentaire (UCC) scripte !

⇒ Une UCC Scripte ? Une UCC sur la totalité d'un métier ? Et pourquoi pas une UCC chef de centre, une UCC DRH, une UCC responsable IMG ? La direction confierait donc toutes les activités d'une profession à des salariés qui ne les exerceraient qu'à titre complémentaire ? Voyons les choses en face : cela signifie la fin des scriptes, des professionnels aux compétences essentielles pour notre activité.

Vos élus et représentants syndicaux CFDT: Y. Roehrig (Strasbourg), P. Lefebvre (Lille), Juliette Roché (Orléans), Sandrine Bort (Marseille – Vendargues), Patricia Jomain (Lyon), Gonzague Vandamme (Lille).

PROCHAIN CSE RÉSEAU FRANCE 3 LES 24 et 25 mars 2020 à LILLE

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21